

## SAINNEVILLE-SUR-SEINE

Réunion des maires dans le cadre du projet de fusion avec la CODAH

## L'impossible consensus

Mercredi dernier, Denis Merville, en présence de Gilbert Renard, conseiller général, maire de Bois-Guillaume et rapporteur de la Commission départementale de coopération intercommunale, réunissait les conseillers communautaires à la suite du vote en faveur de la fusion de la communauté de communes Caux-Estuaire avec la CODAH à la commission départementale le 3 octobre dernier.

Pour les neuf maires opposés à la fusion, qui ont déjà exprimé publiquement leur colère, Denis Merville était dans ce cadre le garant de la décision prise par les maires. Or le 30 juin dernier, une large majorité de dix communes contre six s'était prononcée contre le projet et entendait bien conserver son autonomie.

Denis Merville a rappelé le contexte du projet, quinze années de résistance face aux demandes régulières de fusion déjà exprimées par l'ancien maire du Havre, Antoine Rufenacht. À la question « Pourquoi n'avez-vous pas respecté la décision prise par la majorité ? », Denis Merville ne répondra pas directement.

Les maires hostiles au projet se déclarent trahis. « C'est un hold-up, un délit de démocratie ». Pour motiver leur refus, certains dénoncent la mauvaise gestion des déchets par la CODAH. D'autres indiquent que « La com-com a des compétences que la CODAH ne possède pas ». Rapidement, l'idée de faire marche arrière devient prégnante, les maires opposants



Présence quasi totale des conseillers communautaires

demandant un amendement du projet.

Gilbert Renard explique : « Pour démonter le projet, il faudrait un vote aux deux tiers de l'ensemble des cinquante-six élus de la CDCI ou que le législateur décide d'un moratoire ». « Les deux voix n'ont pas été décisives dans l'acceptation du projet pour faire vraiment la différence, il aurait fallu une dizaine de voix d'écart », se défendent Denis Merville et Jean Moreau. « Tout en gardant notre identité,

rien n'empêche de discuter et fusionner ultérieurement pour imposer nos souhaits autour des statuts, des compétences et des finances. Il est clair que si la CODAH et Fécamp souhaitent nous avaler, ils en auront le pouvoir », affirment-ils.

Le débat, si houleux soit-il, n'a abouti à aucun consensus et laisse indubitablement les hostiles au projet enracinés dans leur colère. Une question posée à Denis Merville revient un nombre de fois

considérable : « Si nous rédigeons nous-mêmes l'amendement, le signeriez-vous ? ». En l'absence de réponse, le ton monte, un maire quitte la séance. Puis ce sera au tour de Denis Merville lui-même de laisser son auditoire.

Les dix maires ne souhaitent pas en rester là, ils se déclarent déçus par cette réunion mais plus remontés et soudés que jamais. Une réunion en interne pourrait s'organiser dès la semaine prochaine.



Denis Merville revient sur le vote du 3 octobre dernier dans le cadre de la CDCI